



27190



Séance du conseil municipal

du 18 février 2016

1. ACHAT DE TERRAIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : NOUVEAU PRIX

Pour l'implantation du restaurant scolaire et du prochain plateau sportif, il a été convenu avec la communauté de communes du Pays de Conches de lui acheter du terrain mais au moment de la signature de l'acte, il est apparu que la parcelle E 1044 de 242 m² n'avait pas été prise en compte, ceci a été rectifié et la surface à acheter s'élève au total à 3 832m² et le prix est de 72 800 € ht, égal à l'estimation des domaines.

2. TERRAIN MULTISPORTS : SUBVENTIONS CAF ET DETR

Vu la décision d'aménager un terrain multisports auprès du restaurant scolaire en cours de construction rue des Buissonnets pour un coût total de 163 389 € ht (131 662 € équipement et 31 727 € achat de terrain proratisé),

Vu le refus du Conseil Départemental du 14 janvier 2016 de participer à cette opération,

Une subvention est sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour 24 656 € et auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR au taux de 40 %.

3. BARRIERES CHEMINS FORESTIERS

Suite à l'acceptation d'échanges de chemins avec le groupement forestier de la Dorée au sein du domaine de Lierru qui va faire l'objet d'une enquête publique courant avril, le conseil vient d'accepter à la majorité la pose de barrières faciles à ouvrir, sur deux chemins ruraux au départ de la route départementale 830, à savoir le CR66 du Fidelaire à Ste Marguerite et le CR56 du Val St Martin à Ste Marguerite afin de limiter l'accès aux piétons.

4. DEVIS REMISE EN ETAT DE L'HARMONIUM

Le conseil municipal est d'accord pour la remise en état de l'harmonium de l'église et accepte le devis d'un montant de 1761.31 € de Monsieur Jean-Jacques MOUNIER, facteur d'orgues à Francheville. Pour financer ces travaux, une aide sera sollicitée auprès de Monsieur Le Sénateur MAUREY, l'équipe paroissiale offrira une participation, un appel aux dons sera lancé lors des 2 messes prévues et une quête sera organisé lors d'un concert orgue et trompes.

5. ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SIVOS 2000 DU PAYS D'OUICHE

Madame Amélie FUENTES, est élue à la majorité absolue en tant que déléguée suppléante au sein du SIVOS 2000 du Pays d'Auge en remplacement de Madame Angélique DENEAUX, démissionnaire depuis le 3 février 2016.

Fait au Fidelaire, le 25 février 2016